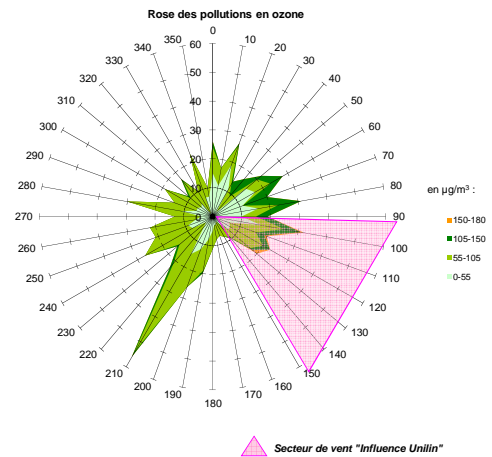
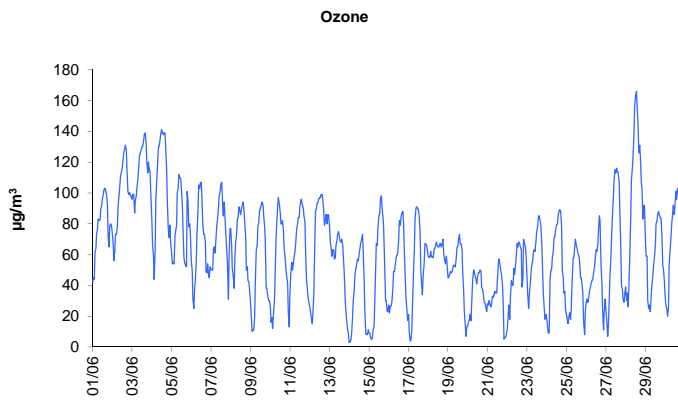
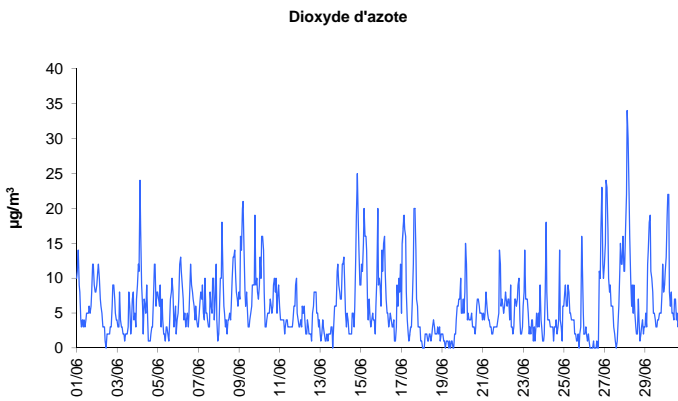


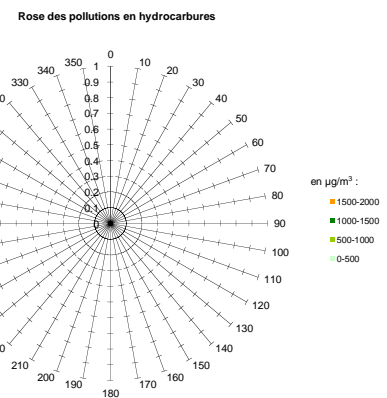
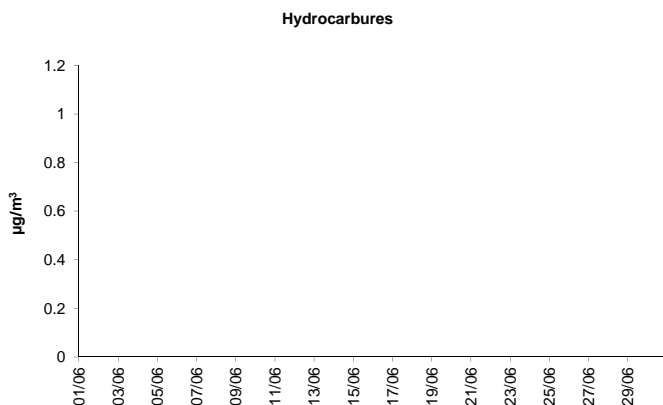
#### Evolution de l'ozone - Rose des pollutions



#### Evolution du NO2 - Rose des pollutions



#### Evolution des HCT - Rose des pollutions



#### Tableau Récapitulatif des données

µg/m <sup>3</sup>	Moyenne mensuelle	Maximum horaire
Ozone	63	166 le 28/06
Dioxyde d'azote	6	34 le 28/06
Hydrocarbures totaux		

#### Rappel Réglementation

µg/m <sup>3</sup>	Objectif annuel	SIR (horaire)
Ozone	/	180
Dioxyde d'azote	40	200

Décret n°2010-1250 du 21 octobre 2010

#### Commentaires

L'analyseur d'hydrocarbures n'est pas encore opérationnel. La station de mesures est sous l'influence de l'usine lorsque les vents sont de secteur est-sud-est.

Les vents ont soufflé dans toutes les directions, avec une dominante sud-ouest.

Les teneurs en dioxyde d'azote sont restées homogènes quelque soit la direction de vent.

Les concentrations plus élevées en ozone ont été constatées les jours de forte chaleur, dans le secteur est-sud-est.

Sur ces mêmes journées, des teneurs du même ordre de grandeur en ozone ont été enregistrés par les deux stations de fond ardennaises.